

# Centre Européen de Recherche et d'Information sur le Frérisme

## Comment soutenir le CERIF ?

Le CERIF fonctionne grâce à des dons désintéressés.

En tant qu'association d'intérêt général, il permet à ceux qui le soutiennent de bénéficier d'avantages fiscaux. :

- Pour les **particuliers** : 66 % des sommes versées sont déductibles, dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- Pour les **entreprises** : 60 % des sommes versées (40 % au-delà de 2M€) sont déductibles dans la limite de 20 000 € ou 5 ‰ du chiffre d'affaires, si ce montant est plus élevé.

Pour faire un don deux méthodes possibles :

1/ Par carte bancaire en passant par le site sécurisé Helloasso.

Avantage : vous payez directement par CB et recevez automatiquement un justificatif permettant de défiscaliser.

Cliquez ci-dessous :



2/ Par virement bancaire



IBAN  
FR76 1695 8000 0124 3521 5003 889  
Banque 16958 Agence 00001 Compte 24352150038 Clé 89

BIC/SWIFT  
QNTOFRP1XXX

Titulaire  
Centre Européen de Recherche et d'Information sur le Frérisme (CERIF)  
58 Rue De Monceau  
75008 Paris

Domiciliation: Qonto (Olinda SAS), 18 rue de Navarin, 75009 Paris, France

**SWIFT**  
La banque émettrice pourrait vous demander le BIC de notre banque partenaire avant d'effectuer un virement  
SWIFT : TRWIBEB3XXX.

 58 rue de Monceau  
CS 48756  
75380 Paris Cedex 08

 <https://www.cerif.eu/>

 [contact@cerif.eu](mailto:contact@cerif.eu)

